

SEANCE DU 10 JUIN 2021

Aujourd'hui, quatre juin deux mil vingt et un, les membres du conseil municipal sont informés individuellement par courriel qu'une séance ordinaire du Conseil Municipal aura lieu au Trait d'Union, le jeudi dix juin deux mil vingt et un à 20h00 avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour du Conseil Municipal

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mai 2021 –
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance –
- 3) Communications du Maire –
- 4) Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions –
- 5) Demande de subvention à la DRAC pour la restauration des quatre statues des évangélistes de l'église Saint Michel –
- 6) Versement d'une subvention à l'association Espace W –
- 7) Passage à la nomenclature comptable M57 et expérimentation du Compte Financier Unique à compter du 1^{er} janvier 2022 –
- 8) Renouvellement du contrat d'une ATSEM non titulaire, dans l'attente de la réussite du concours pour l'année scolaire 2021/2022
- 9) Création d'un poste d'ATSEM à temps non complet pour l'année scolaire 2021/2022 –
- 10) Délégation pour la signature d'un permis de construire –
- 11) Divers –

Conformément à l'article L.121.10 du code des communes, la convocation ci-dessus est affichée à la porte de la Mairie.

Le Maire
Sylvie ROEHLLY

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

<u>Présidence</u>	ROEHLLY Sylvie
<u>Adjoints</u>	WINTER-KNECHT Didier WERNERT Annie KLEINMANN Jean-Jacques BLANCK Dominique
<u>Conseillers</u>	MUGLER Christelle – ACKER Dominique – ALBECKER Bernard – BLANCK Denis – BONICEL Bénédicte – FORR Bernard – FOURNAISE Véronique – GASSERT Cédrine – HILD Aline – JUNG Didier – KERTZINGER Francis – RICK Stéphane – SORG Fabienne – VOGT Marie-Line.
<u>Absents</u>	REGNIER Clarisse a donné procuration à MUGLER Christelle – SORGIUS Christian a donné procuration à WINTER-KNECHT Didier – VATRY Edwige a donné procuration à ROEHLLY Sylvie – WEEBER Michelle a donné procuration à FOURNAISE Véronique.

Commune

Madame le Maire souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle ouvre la séance à 20h05.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mai 2021

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur FORR Bernard est désigné secrétaire de séance.

3. Communications du Maire

- 26/05/2021 : Réunion avec le SDEA à la passe à poissons
Rendez-vous avec Patrice HILD, président du Foot
Réunion publique SCOT / PETR
Réunion étude mobilités à la CCBZ
- 01/06/2021 : Réunion avec le service technique en Mairie
Réunion au sujet du Plan Communal de Sauvegarde avec le SDEA
CAUE – visite de la Mairie avec les 3 candidats retenus par le jury
Commission Administrative
- 02/06/2021 : Réunion de chantier passe à poissons
Réunion mensuelle avec Messieurs Pierre GROSS et Didier ROUSSEL
Assemblée Générale de la Mission Locale
- 03/06/2021 : Rendez-vous à la CCBZ - signature
Rendez-vous avec Dominique KLEIN de l'Ecurie de la Basse Zorn
- 04/06/2021 : Rendez-vous avec Pascal SIEFFERT de l'ES pour le renouvellement de certains contrats
Rendez-vous avec les ABF et M SENDEL au sujet de son permis de construire
- 05/06/2021 : Matinée citoyenne

- 07/06/2021 : Centième anniversaire de Mme HUSS Jeanne
Commission Jeunesse à la CCBZ sur le thème « booster l'emploi des jeunes »
- 08/06/2021 : Commission d'Appel d'Offres à la CCBZ - ouverture des plis
Commission Administrative
Réunion publique élections départementales - M Etienne WOLF/Mme Christiane WOLFHUGEL
Rencontre avec élus de la plaine du Rhin pour le Conseil Intercommunal des Jeunes
- 09/06/2021 : Réunion avec les Personnes Publiques Associées dans le cadre du ré-arrêt du PLU
Réunion avec le SDEA à la passe à poissons
Commission Communication
- 10/06/2021 : Réunion du Bureau PETR
Réunion avec Géoven au sujet des sinistres liés au séismes

4. Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions

Didier WINTER-KNECHT

Divers rendez-vous avec des entreprises pour demander des devis concernant l'acoustique à l'Espace W et la salle Mercure et concernant la rehausse de la scène et la modification des rideaux du Trait d'Union.

Résolution de problèmes relatifs à l'entretien courant des bâtiments communaux.

Madame WERNERT Annie

3 anniversaires : - HUSS Jeanne 100 ans le 7 juin
- ROLLET Marie-Anne 80 ans le 9 juin
- SCHWARTZ Mathilde 80 ans le 10 juin

Monsieur KLEINMANN Jean-Jacques

27/05/2021 : Réunion avec Rosace pour les réseaux téléphoniques rue de la Dîme à la CCBZ
Réunion de chantier rue de la Dîme

02/06/2021 : Réunion avec le cabinet LAMBERT pour l'arpentage de la rue de la Dîme
Réunion de chantier passe à poissons
Réunion de présentation du rapport annuel eau /assainissement du SDEA à la CCBZ

08/06/2021 : Commission d'Appel d'Offres à la CCBZ - ouverture des plis lotissement Hippodrome à HOERDT

Madame REGNIER Clarisse

La commission communication s'est réunie le mercredi 9 juin 2021. Le Lien Communal prend forme et sera distribué fin juin – début juillet. La commission prépare également un sondage pour notre projet concernant les bâtiments périscolaire et scolaires. Il sera distribué en même temps que le Lien Communal et pourra également être renseigné en ligne.

Le nouveau site Internet a remplacé l'ancien lundi 31 mai. Concernant la mise à jour du site, les tâches ont été réparties entre différentes personnes.

Dans le cadre du Projet de Territoire, un inventaire des éléments du patrimoine naturel et bâti à préserver et/ou à valoriser sur le territoire est en cours d'élaboration. Etant membre de la commission environnement de la Communauté de communes, Michelle

WEEBER et moi-même avons établi une première liste concernant Weyersheim. N'hésitez pas à remonter vos propositions qui permettront de compléter ce premier recensement.

Monsieur BLANCK Dominique

Préparation du calendrier des fêtes 2022 :

Élaboration d'un calendrier pré-rempli, sur la base des événements habituels des années passées pour diffusion aux associations avant la réunion.

Préparation de l'Assemblée Générale Espace W :

Assemblée Générale prévue le 24 juin.

Reprise de l'activité GYM pour tous :

La reprise se fera le 10 juin en salle Vénus, le créneau du jeudi soir (19h - 20h) étant disponible.

Madame MUGLER Christelle

21/05/2021 : Réunion au Waldeck à Geudertheim en présence des maires de GEUDERTHEIM, BIETLENHEIM et HOERDT pour un moment d'échange avec les directeurs, directrices et professeurs d'école de musique de la CCBZ autour du projet d'école de musique intercommunale.

25/05/2021 : Conseil d'école élémentaire extraordinaire pour le renouvellement de la dérogation concernant le rythme scolaire sur 4 jours.

27/05/2021 : Conseil d'école maternelle extraordinaire pour le renouvellement de la dérogation concernant le rythme scolaire sur 4 jours.

09/06/2021 : Commission communication pour finaliser le lien communal ainsi que le sondage portant sur le projet de construction du nouveau groupe scolaire et périscolaire.

5. Demande de subvention à la DRAC pour la restauration des quatre statues des évangélistes de l'église Saint Michel

Le Maire informe l'assemblée que les travaux de restauration des quatre statues des évangélistes de l'église Saint Michel, mobilier classé avec la chaire dont elles sont issues par arrêté du 23 avril 1969, sont éligibles à une subvention de la DRAC à hauteur de 40% du montant des travaux.

Le coût de la restauration s'élève à 4.800,00 € HT selon un devis établi par l'Atelier MEYER.

RESSOURCES	%	MONTANT
Aides Publiques		
Etat – DRAC	40%	1.920,00€ HT
Autofinancement		
Fonds propres	60%	2.880,00€ HT
Montant global des ressources	100%	4.800,00€ HT

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ; à l'unanimité

A P P R O U V E

les travaux ainsi que le plan de financement présenté ci-dessus ;

A U T O R I S E Madame le Maire à solliciter la subvention auprès de la DRAC ;

A U T O R I S E Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

6. Versement d'une subvention à l'association Espace W

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

Madame le Maire propose à l'assemblée de verser une subvention à l'association Espace W afin de lui permettre de constituer un fonds de roulement.

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ; à l'unanimité

A T T R I B U E Une subvention de 5.000€ à l'association Espace W.

P R E C I S E que les crédits nécessaires figurent sur le compte 6574 du budget primitif

7. Passage à la nomenclature comptable M57 et expérimentation du Compte Financier Unique à compter du 1er janvier 2022

Madame le Maire expose à l'assemblée que l'instruction budgétaire et comptable M14 va être progressivement remplacée par la M57 d'ici le 1^{er} janvier 2024. Il est proposé de participer à la 1^{ère} vague de transferts dès le 1^{er} janvier 2022.

Par ailleurs, l'article 242 de la loi de finances pour 2019 a ouvert l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) pour les Collectivités territoriales et leurs groupements volontaires, pour une durée maximale de trois exercices budgétaires à partir de l'exercice 2020. Pendant la période de l'expérimentation, le CFU se substituera au Compte Administratif et au Compte de Gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents. La commune de Weyersheim se porte également volontaire pour cette expérimentation à compter du 1^{er} janvier 2022.

Cette nouvelle instruction comptable permettra :

- De gagner en souplesse de gestion des crédits budgétaires,
- De se rapprocher encore du plan comptable général utilisé dans le privé,
- De passer en Compte Financier Unique (CFU) afin de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

L'appui technique de la DGFIP sera renforcé pour les communes volontaires de la 1^{ère} vague, d'où l'intérêt de la démarche.

Le périmètre de cette nouvelle norme comptable s'appliquera au **budget principal** de la commune de Weyersheim.

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;

Vu le dossier de candidature déposé en date du 26 mai 2021 pour l'expérimentation de la certification des comptes ;

Vu l'article 242 de la loi de finance pour 2019 ouvrant l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) pour les collectivités territoriales et leurs groupements volontaires ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

A D O P T E la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2022.

P R E C I S E que la nomenclature comptable s'appliquera au budget principal.

D E C I D E d'expérimenter le Compte Financier Unique (CFU) à compter du 1^{er} janvier 2022.

A U T O R I S E Madame le Maire à signer la convention tripartite correspondante.

A U T O R I S E Madame le Maire à signer un avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture.

A U T O R I S E Madame le Maire à mettre en œuvre toutes les procédures nécessaires à ce changement de procédure comptable et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

8. Renouvellement du contrat d'une ATSEM non titulaire, dans l'attente de la réussite du concours pour l'année scolaire 2021/2022

Madame le maire propose de renouveler pour une seconde année le contrat d'un agent contractuel à temps non-complet sur la base de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 du 23 août 2021 au 22 août 2022 à raison de 26h50 hebdomadaires, dans l'attente de la réussite du concours.

La rémunération sera basée sur le grade d'ATSEM Principale de 2^{ème} classe – échelon 1.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité, le renouvellement du contrat d'un Agent Territorialisé Spécialisé des Ecoles Maternelles aux conditions citées ci-dessus, à compter du 23 août 2021 jusqu'au 22 août 2022.

D E C I D E de modifier le tableau des effectifs en ce sens.

DECIDE de proposer les titres restaurant à l'agent à raison d'un ticket par jour de travail complet effectué dans les locaux communaux.

AUTORISE le Maire ou un adjoint à signer tous les actes y relatifs.

9. Création d'un poste d'ATSEM non titulaire, à temps non complet pour l'année scolaire 2021/2022

Suite à la rupture du contrat d'apprentissage d'une apprentie 1^{ère} année de l'école maternelle, Madame le maire propose de recruter un agent contractuel à temps non-complet sur la base de l'article 3 1^o) de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 à raison de 26h50 hebdomadaires du 30 août 2021 au 8 juillet 2022.

La rémunération sera basée sur le grade d'ATSEM Principale de 2^{ème} classe – échelon 1.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

AUTORISE à l'unanimité, la création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles aux conditions citées ci-dessus, à compter du 30 août 2020 jusqu'au 8 juillet 2022.

DECIDE de modifier le tableau des effectifs en ce sens.

DECIDE de proposer les titres restaurant à l'agent recruté à raison d'un ticket par jour de travail complet effectué dans les locaux communaux.

AUTORISE le Maire ou un adjoint à signer tous les actes y relatifs.

10. Délégation pour la signature d'un permis de construire

Madame le Maire informe le conseil qu'elle va être intéressée à titre personnel dans la délivrance d'un dossier d'urbanisme (Permis de construire n° 067 529 21 R 0017).

L'article L.422-7 du code de l'urbanisme dispose que « si le Maire est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis de construire ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le conseil municipal de la commune désigne un autre de ses membres pour prendre la décision ».

Madame le Maire demande donc à l'assemblée de désigner un(e) conseiller(e) municipal(e) pour prendre la décision relative au PC 067 529 21 R0017, ainsi que les éventuelles autorisations modificatives et autres actes relatifs à ce dossier.

Madame le Maire se retire afin de ne pas prendre part à la décision.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE à l'unanimité (Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote), de désigner Monsieur WINTER-KNECHT Didier en tant que délégataire, pour prendre l'autorisation d'urbanisme, telle que définie ci-dessus.

11. Divers

Sous ce point, il a été question de diverses affaires.

Personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance à 21h45.